



Règlement du Chicken du Mardi

Le Chicken est une compétition de golf se déroulant tous les mardis pendant la saison régulière du Golf & Country Club de Neuchâtel. La compétition est ouverte à tous les joueurs licenciés et ayant au minimum une autorisation de parcours.

1. **Modification de formule de jeu dès 2021** : la formule de jeu est un stableford avec un départ au choix soit des boules blanches ou jaunes pour les hommes et bleues ou rouges pour les dames. **Toutes les cartes de score seront prises en compte pour le calcul du handicap.**
2. Chaque semaine, le vainqueur du Chicken est désigné par le meilleur score stableford net. En cas d'égalité, le plus bas handicap prime. Il gagne une réduction de Fr. 20.— (prise en charge par la caisse du Chicken) à faire valoir sur la carte du restaurant durant la saison. Le deuxième et le troisième du classement net reçoivent un prix.
3. Un classement brut est également établi chaque semaine et désigne un vainqueur. En cas d'égalité, le plus haut handicap prime. Il reçoit 3 balles logotées. **Cette catégorie est réservée aux départs back-tee.**
4. Un classement éclectique brut messieurs et dames au meilleur de chaque trou est établi sur l'année (**pour autant que les 18 trous soient ouverts et uniquement pour les départs back-tee**). En cas d'égalité, le plus haut handicap prime et si encore égalité (brut + handicap) classement définitif selon le trou le plus difficile (6, 15 etc...)
5. Un classement net, selon l'ordre du mérite du chicken, sera calculé selon la formule suivante : du 1^{er} au 10^{ème} net 100 points seront attribués, soit 25, 20, 17, 10, 8, 6, 5, 4, 3 et 2 points. En cas d'égalité pour le classement final, le plus bas handicap prime et si encore égalité, le vainqueur sera celui qui aura été le plus souvent dans le trio de tête.

6. **Nouveauté** : les juniors de moins de 18 ans peuvent participer au chicken, **pour autant que leur marqueur soit un adulte avec un hcp en-dessous de 18.**
7. Les joueurs ayant un handicap supérieur à 36 peuvent participer au Chicken.
Ils doivent impérativement être accompagnés par un joueur ayant au maximum 18 de handicap afin d'assurer la fluidité du jeu. Pour le classement de la compétition, ils reçoivent au maximum 36 coups. Pour le calcul de leur handicap, le handicap réel fait foi.
8. Les green-fees doivent obligatoirement être accompagnés par un membre du CGCN.
9. **Nouveauté** : les frais d'inscriptions s'élèvent à Fr. 15.-- par personne à chaque partie dont Fr. 10.—pour la caisse du Chicken et Fr. 5.— pour les travaux administratifs du GCCN.
10. Seuls les gens présents reçoivent les prix, sauf les prix spéciaux (**mise à part si remise des prix annulée pour raisons COVID**).
11. Le jeu se déroule dans le plus strict respect des règles de golf, selon les règles de l'R&A (Royal & Ancient Golf Association).
12. Les cartes de score doivent être retirées au secrétariat. Les scores doivent être calculés par les joueurs. Les cartes doivent être déposées dans le support prévu à l'intérieur du restaurant.
Mesures spécial-COVID tant que les remises de prix sont interdites : donner vos cartes au secrétariat ou les mettre dans la boîte aux lettres située à l'entrée de la réception. Une carte non rendue encourt un score de pénalité.
13. Les résultats du mardi seront visibles sur le site internet du club dans un délai raisonnable.
14. Concernant les orages, ATTENTION, chacun est responsable de savoir quand il doit arrêter la partie ou se mettre à l'abri dans les deux cabanes protégées (entre les trous 6 et 7 et 13 et 15). Il n'y a pas de coup de canon lors de la compétition du Chicken.
15. Les tranches horaires préférées pour le chicken sont de 12h30 à 15h30. **N'oubliez pas de réserver votre départ ainsi que de vous inscrire sur « calendrier des tournois » rubrique Chicken. Les membres peuvent réserver une semaine à l'avance et les visiteurs 4 jours à l'avance. Seuls les joueurs ayant fait cette double inscription avant midi le lundi pourront prendre part au Chicken du mardi.**
16. Amusez-vous bien et **SURTOUT** prenez du plaisir.